

ROYAUME DU MAROC
AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU SEBOU



3^{ème} conférence internationale eau et climat: « la gestion de bassin, clé pour l'adaptation et l'atteinte des Objectifs de développement durable »

**Gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin
hydraulique du Sebou**

Fès le 07 Juillet 2023

Plan de la présentation

1- Contexte général du bassin du Sebou

2- Principales contraintes dans le bassin hydraulique du Sebou

3- Gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin du Sebou

Contexte général du bassin du Sebou

Superficie: 40 000 km²

Population: 6.8 Millions (RGPH 2014) soit 20% de la population nationale

Régions : Fès-Meknès, Rabat-Salé-Kenitra, Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Provinces et préfectures : 9 entièrement et 9 partiellement

Activité économique: L'agriculture moderne (arboriculture dont oléiculture et cultures sucrières et céréalières), l'industrie lourde (raffinerie, sucrerie et cimenterie), l'agro-alimentaire, le tourisme (principalement autour des villes Fès et Meknès) et l'artisanat.

Ressources en eau de surface

Précipitations moyennes (Periode 1939 – 2017) : 560 mm

Apports moyens annuels (Periode 1939 – 2017) : 5170 Mm³/an

Ressources en eau souterraines

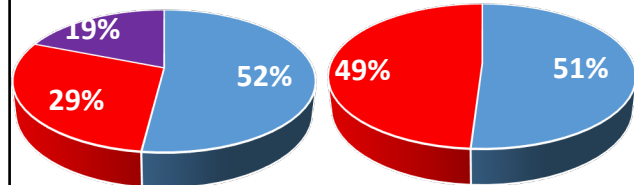
Ressources en eau souterraines exploitables : 1110 Mm³/an

Qualité des eaux

Demande en eau

Qualité des eaux
de surface

Qualité des eaux
souterraines

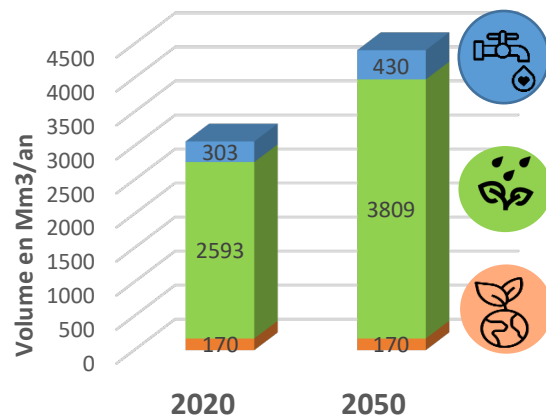


Moyenne
à bonne

Mauvaise

Mauvaise
à très
mauvaise

Distribution de la demande en eau

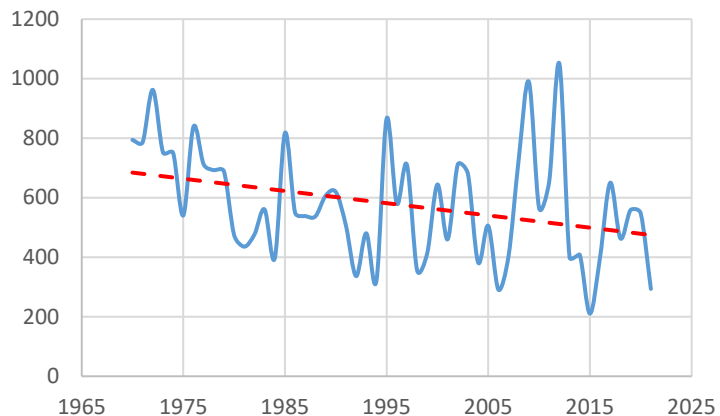


Evolution de taux de remplissage des barrages dans la zone d'action du Sebou

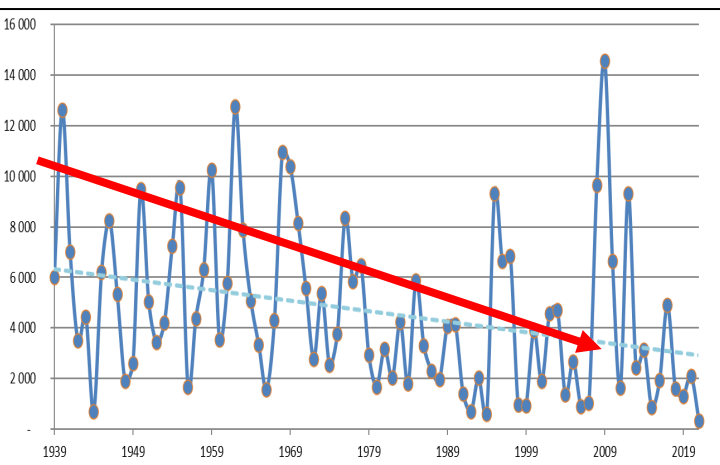


Principales contraintes dans le bassin du Sebou

Pluies de la station Bab Marzouka (mm)



Evolution des apports en eau du bassin



Croissance démographique : 7,5 Million d'habitants actuellement
9,2 Millions à l'horizon 2050

Changements climatiques : Baisse des précipitations de 10%, baisse des apports de 20%

Surexploitation des ressources en eaux souterraines : Bilan déficitaire de 268 Mm³ par an

Pollution de l'eau : Taux de traitement des rejets domestiques ne dépasse pas 59%
Taux de traitement des rejets industriels ne dépasse pas 30%

Envasement des barrage : Perte d'environ 31 Mm³ de la capacité de stockage annuellement

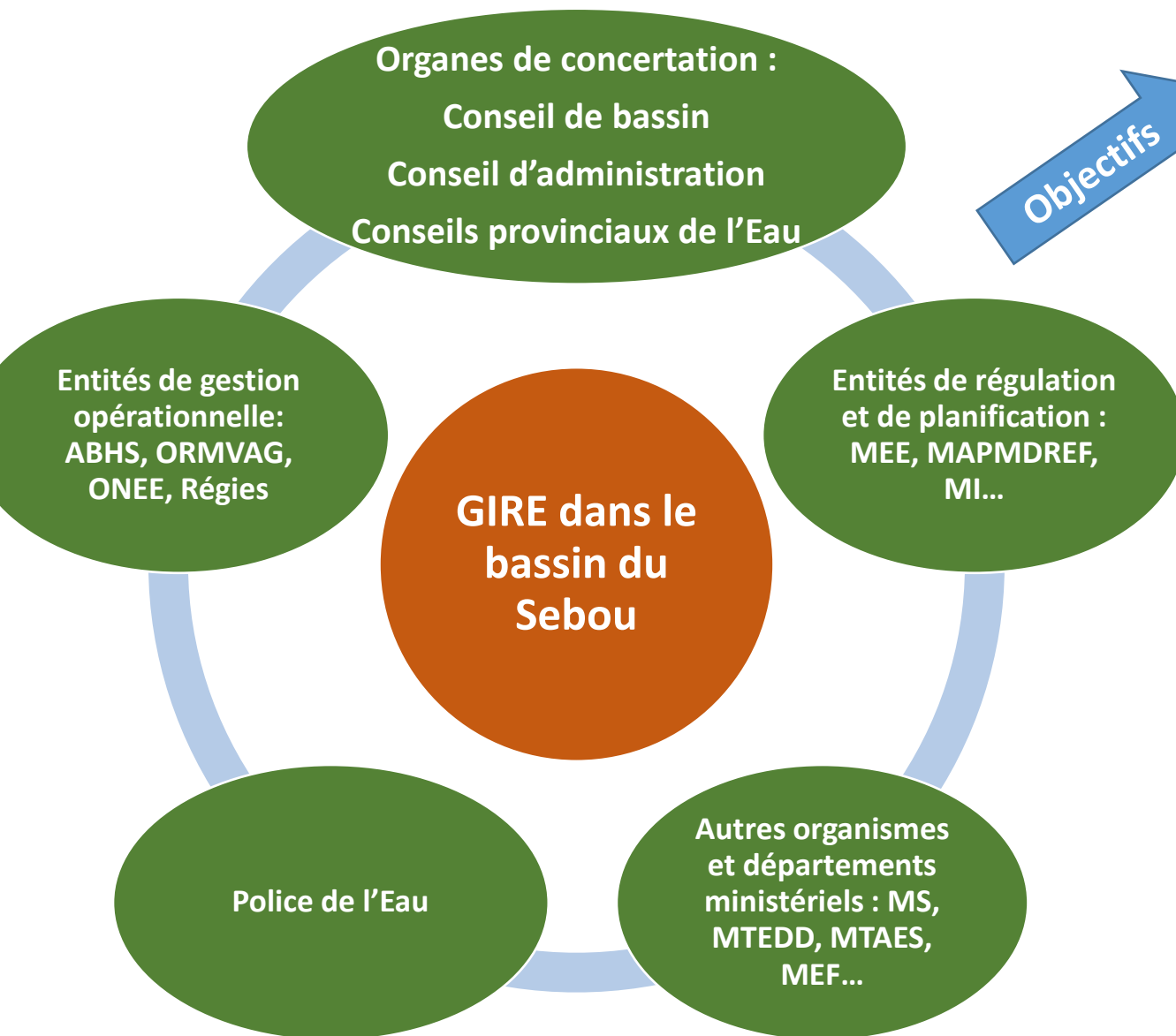
Problématique d'inondations : 178 Points à risque d'inondation plus la plaine du Gharb



Source d'Ain Soltane : principale ressource d'approvisionnement en eau potable pour la population d'Immuzzar Kendar avec des débits qui oscillent entre 250 l/s et 300 l/s, aujourd'hui la source est à sec



Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le bassin hydraulique du Sebou



- Objectifs**
- **Maintenir le respect des équilibres naturels liés à l'eau**
 - **Développer et maîtriser la mobilisation de la ressource**
 - **Assurer une allocation équitable entre les différents usagers**

traverser

- **Instauration du Conseil de Bassin**
- **Instauration des comités préfectorales et provinciales de l'eau**
- **Elaboration du PDAIRE**
- **Suivi quantitatif et qualitatif des RE**
- **Gestion concertée des ressources en eau (Comité de gestion de barrages, contrats de gestion participative des nappes)**
- **Administration du DPH et préservation des RE**

Plan Directeur d'Aménagement Intégré des Ressources en Eau du bassin hydraulique du Sebou

Agence du bassin
hydraulique du
Sebou

Concertation
(Plus de 30 réunion)

Comité de technique de suivi : Ministères de l'équipement,
l'intérieur, l'agriculture, les eaux et forêts, l'industrie, le
tourisme, la santé, ONEE, ORMVAG, régies....

Plan directeur d'aménagement intégré des ressources en eau (PDAIRE)

Etat des lieux :
Evaluation des
Ressources en eau

Evaluation de la
demande par
secteur et type

Affectations des
eaux mobilisables
aux différents
usages

Schémas de mobilisation et de
gestion intégrée des ressources en
eau pour :

- Satisfaction durable et optimale
des besoins
- préservation quantitative et
qualitative des eaux et des milieux
aquatiques ;
- prévention et gestion des risques
liés à l'eau.

Tranche prioritaire intégrée dans le
PNAEPI 2020-2027

Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Alimentation en eau potable

Niveau très satisfaisant, généralisée au niveau de l'ensemble des centres urbains et ruraux, et dépasse 94% pour les agglomérations et les douars

Objectif : Atteindre un taux de branchement de 98% à l'horizon 2050

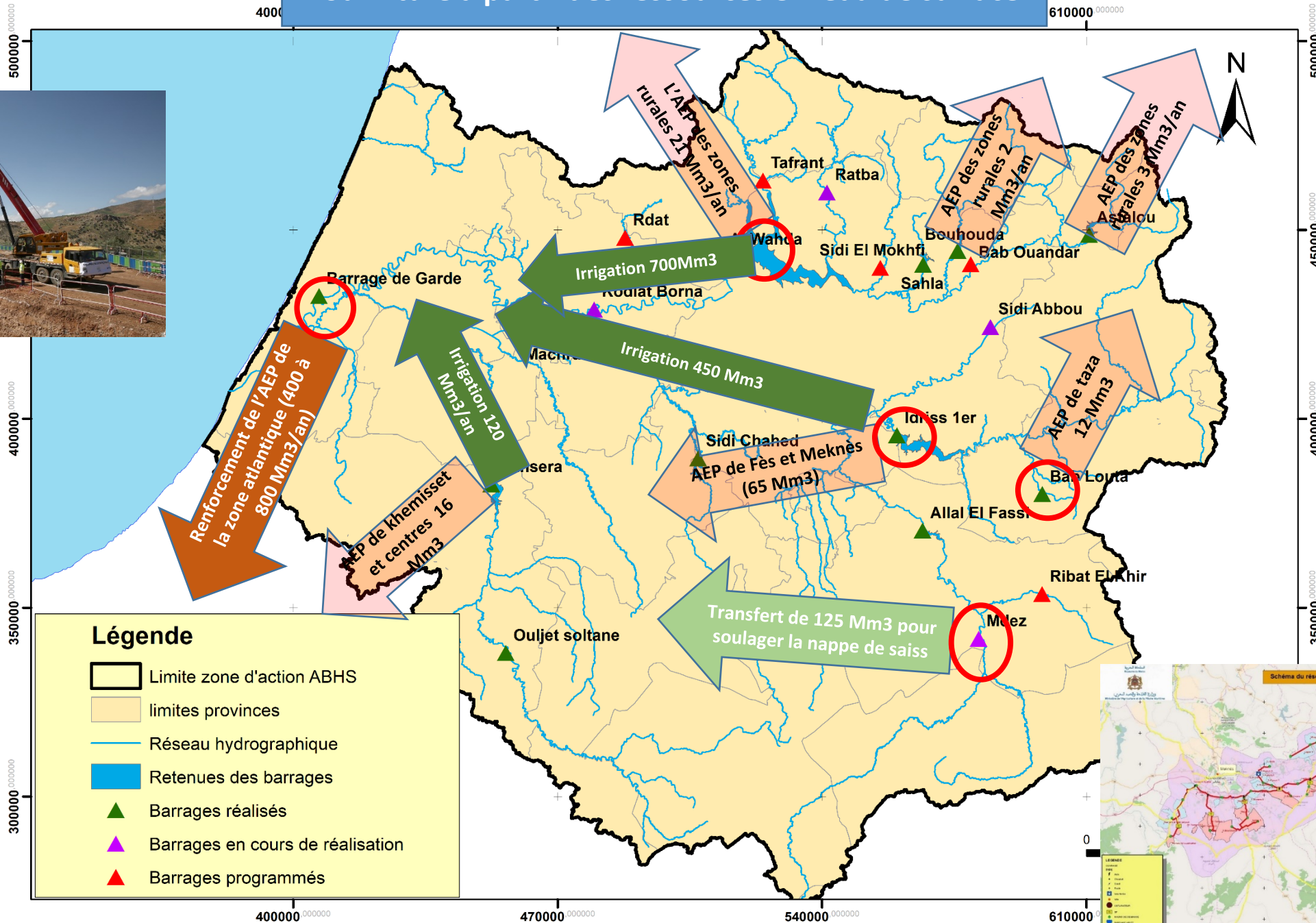
Entités impliquées :
Ministère de l'Équipement et
de l'eau
Ministère de l'Intérieur
ABHs
ONEE
Régies de distribution



Mesures en cours de réalisations et programmés dans le cadre du PDAIRE :

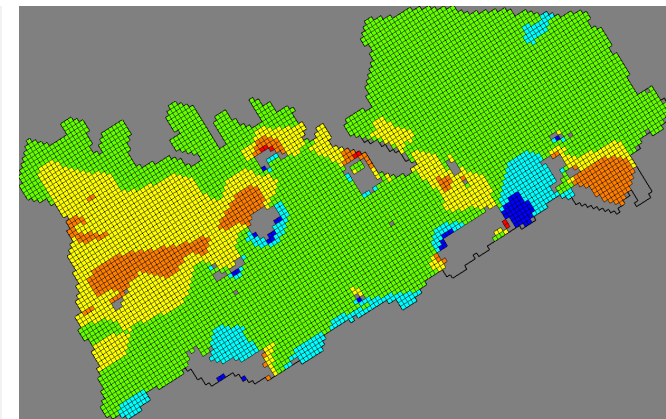
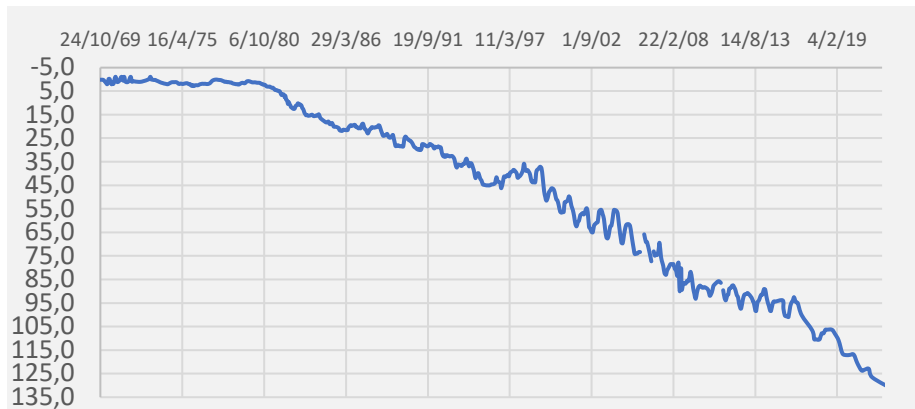
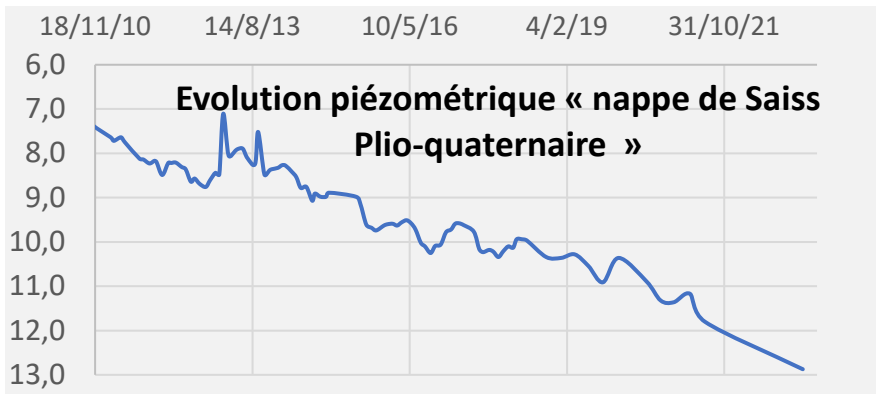
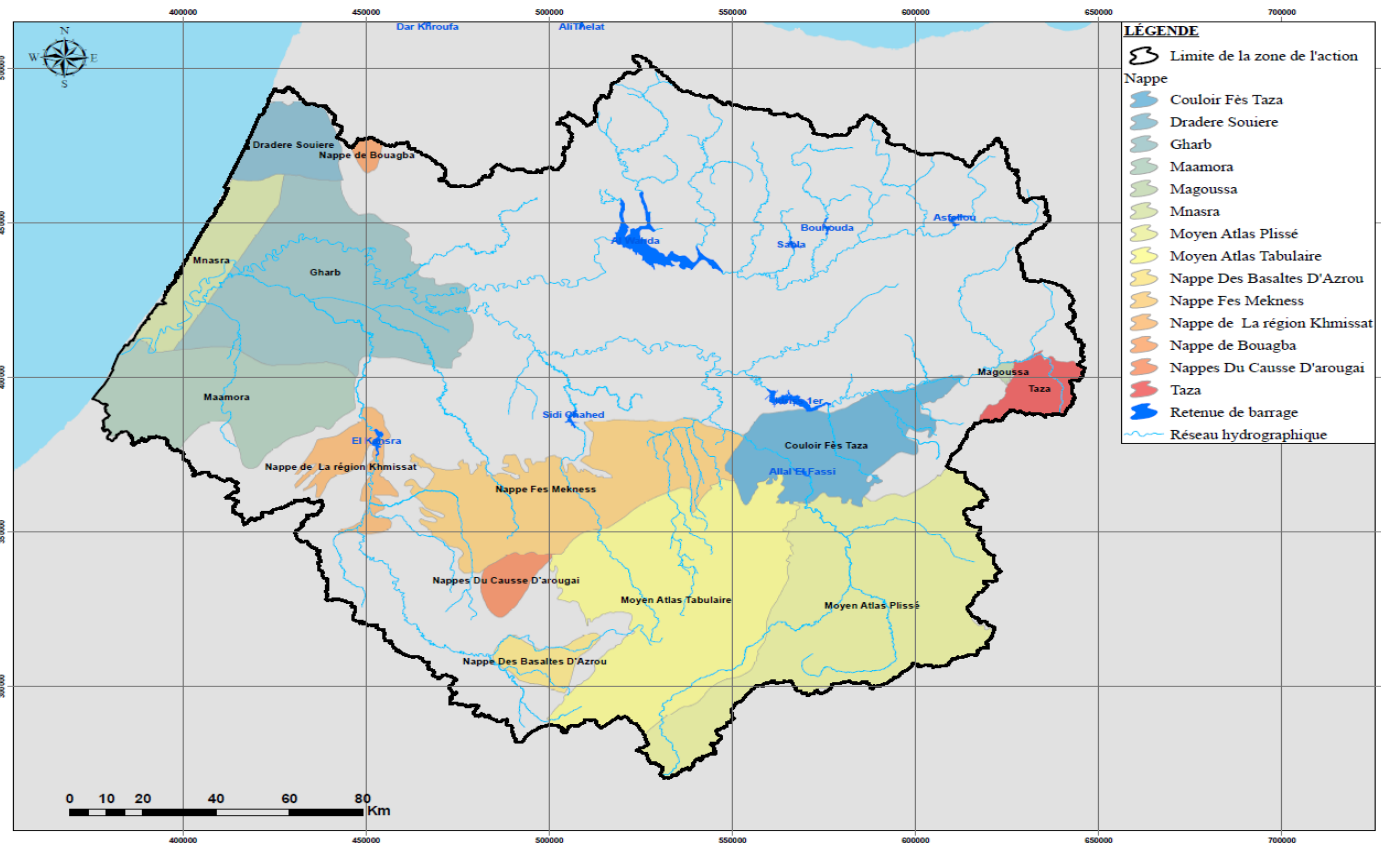
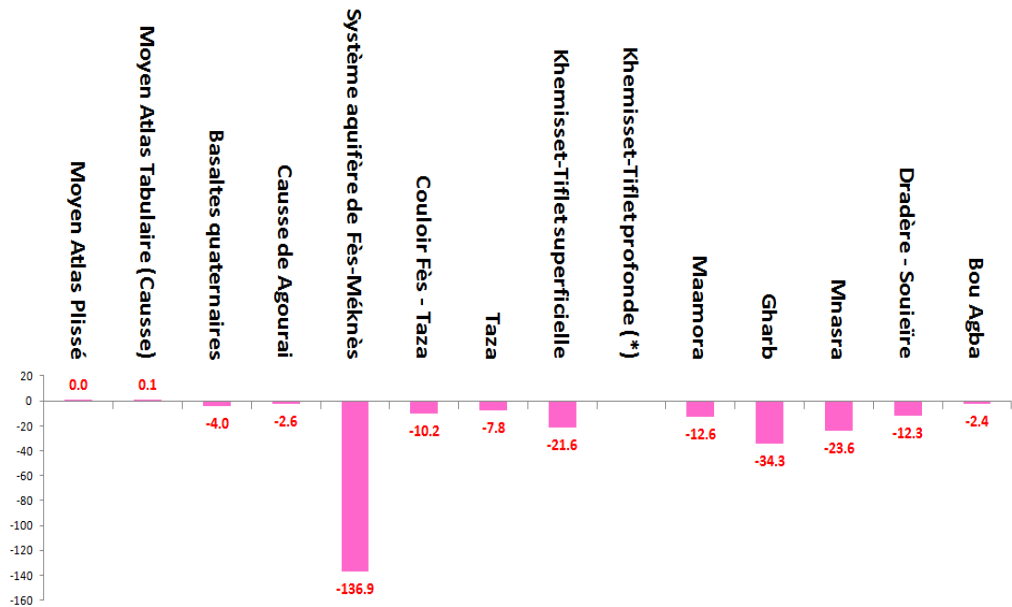
- Construction de 10 nouveaux grands barrages (**4 déjà en cours**) et 50 petits barrages
- Rattachement des principaux pôles de demandes aux barrages existants et projetés
- Sécurisation de l'AEP par diversification des ressources
- Recours aux ressources en eau non conventionnelles (REUE, CEP,)

Fourniture à partir des ressources en eau de surface



Les eaux souterraines

Bilans des différentes nappes du bassin du Sebou
(Mm³/an)



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Assainissement, Eaux usées
et qualité de l'eau

27 ville dotée de stations d'épurations sur 74
Taux de traitement des eaux usées en milieu urbain de 59%
Taux de traitement des rejets industriels ne dépasse pas 30%

Objectif : Rabattre la pollution de plus de 70% avant 2050
Et atteindre les objectifs de qualité définis par l'Agence

Stations de traitement des margines réalisées



Utilisation de l'eau et pénurie d'eau

Rendements des réseaux de distribution d'eau potable inférieur à 80%
Modes d'irrigation non entièrement économes
Tendance à la baisse des précipitations, apports et niveaux des nappes

Objectif : Atteindre un rendement des réseaux de distribution de 85% à l'horizon 2050
Economie et réduction des pertes en eau dans le secteur agricole
Atteindre l'équilibre des nappes à l'horizon 2050

Gestion et planification des ressources en eau

Plan Directeur d'Aménagement Intégré des Ressources en eau soumis au Conseil de Bassin et approuvé par le Conseil d'administration de l'ABHS

Ecosystèmes

Objectif : Gestion intégrée des ressources en eau

8 zones humides inscrites dans la liste de sites RAMSAR
Ecosystèmes impactés par l'effet des sécheresses récurrentes et actions anthropiques
(surexploitation et pollution)

Objectif : Préservation des écosystèmes et restauration des lacs et zones humides
détériorés



Lac de Dayet Aqua « image de gauche prise en 2003,
image de droite pris en 2019 »

Merci pour votre attention